

# Critères de sélection d'indicateurs de haute performance

## Liste de contrôle destinée à rendre compte du suivi et de l'évaluation

**Goldie MacDonald**  
**Centers for Disease Control and Prevention**  
**(Centres de prévention et de contrôle des maladies)**  
**Atlanta, Géorgie**  
[gim2@cdc.gov](mailto:gim2@cdc.gov)

La liste de contrôle comprend des critères centrés sur la pratique, à prendre en considération dans le choix des indicateurs à utiliser dans le suivi et l'évaluation. Le choix des indicateurs peut s'avérer complexe et de longue haleine. Dans certains cas, ce processus n'est pas explicite pour les parties prenantes. En outre, les acteurs censés participer à cette tâche prennent part aux discussions avec des connaissances du suivi et de l'évaluation de niveaux inégaux. Par conséquent, comment pouvons-nous juger de la qualité des indicateurs proposés ? Et comment pouvons-nous encourager les parties prenantes à participer pleinement à ce dialogue ? L'objectif de cette liste est de trois ordres : (1) aider à établir un processus et un vocabulaire commun à utiliser lors du dialogue avec les parties prenantes concernant la sélection des indicateurs ; (2) renforcer le lien nécessaire entre les indicateurs et les questions d'évaluation qui seront abordées lors de l'étude ; et (3) contribuer à la conception des activités de recueil de données plus clairement liées aux utilisations prévues des résultats.

Pour commencer, qu'est-ce qu'un indicateur ? Le terme est largement utilisé avec des variations de sens et d'application. Aux fins de la présente liste de contrôle, un indicateur est un élément d'information qui peut être documenté ou mesuré pour certains aspects du programme en question (p. ex., les caractéristiques du programme, de sa mise en œuvre ou de la prestation des services, des résultats). Dans de nombreux cas, les indicateurs constituent un marqueur ou une approximation significatifs de l'état d'exécution du programme ou des résultats. Dans le contexte de la surveillance et de l'évaluation, un indicateur nécessite une définition opérationnelle et un recueil suivant une méthodologie adaptée et rigoureuse des données. Un indicateur peut utiliser des informations qualitatives ou quantitatives.

La liste de contrôle est conçue pour aider les responsables de la surveillance et de l'évaluation à identifier des indicateurs très performants, économes en ressources en collaboration avec les parties prenantes, en particulier les personnes en mesure de prendre des décisions concernant le programme en fonction des résultats de l'étude. La liste de contrôle doit être utilisée dès les premières étapes de la planification de l'étude pour guider et stimuler le dialogue sur les choix d'indicateurs, y compris les considérations pratiques relatives au recueil des données.

Les critères qui suivent sont présentés par ordre alphabétique et non par ordre d'importance. La pertinence et l'utilité de chaque critère peuvent varier selon le contexte et l'utilisateur. Cet outil n'inclut pas tous les critères qui pourraient être pris en considération lors de la sélection des indicateurs.

## **Adéquation et pertinence culturelles**

### **Le degré d'adaptation culturelle d'un indicateur en termes de contenu ou de priorités, et d'activités liées au recueil des données**

Les parties prenantes doivent déterminer si l'indicateur (c.-à-d., l'élaboration et la méthode de recueil des données) est adapté et pertinent dans le contexte ou dans l'environnement concerné. En général, ces déterminations nécessitent un dialogue approfondi, significatif avec les parties prenantes.

## **Applicabilité dans différents contextes**

### **Degré de pertinence d'un indicateur dans divers contextes**

Ce critère est particulièrement important pour la planification du recueil des données dans différents lieux ou sites (p. ex., lors d'une évaluation en grappes ou multi-sites). Dans de nombreux cas, la possibilité de recueillir des données comparables et homogènes entre des sites est un facteur clé de l'utilité d'un indicateur.

## **Charge du recueil de données sur les participants**

### **Degré d'imposition de la charge du recueil de données sur les participants**

Une évaluation de la charge du recueil des données (humaine et financière) doit être effectuée avant d'accepter d'utiliser un indicateur ou un ensemble d'indicateurs. Lors de la planification du suivi ou de l'évaluation dans le contexte de programmes qui se chevauchent ou sont liés dans un lieu ou dans un environnement donné, la discussion doit inclure les possibilités de collaboration ou de recueil de données partagées entre les donateurs ou les organisations concernés (pour limiter la charge du recueil des données imposée aux participants, et maximiser les ressources limitées allouées à l'étude).

## **Clarté de l'orientation et signification**

### **Degré de non-ambiguïté et de traduction ou de représentation du sujet évalué avec précision**

Un indicateur ne doit pas être utilisé s'il va fausser ou déformer le statut du sujet évalué (c.-à-d., l'orientation ou l'objet de l'évaluation), y compris les conditions ou le contexte dans lesquels le programme est mis en œuvre. Les parties prenantes doivent considérer l'indicateur comme un descripteur ou un marqueur significatifs de l'état du sujet évalué. En outre, les parties prenantes doivent examiner si des informations supplémentaires sont nécessaires pour interpréter correctement ou de manière exhaustive les données correspondant à un indicateur spécifique.

## **Disponibilité des données**

### **Degré de disponibilité des données pour l'utilisation dans le cadre de l'étude**

Ce critère exige l'identification des éventuelles sources de données (primaires ou secondaires) pour chaque indicateur. La discussion doit inclure la disponibilité des données à un point de mesure unique dans le temps (p. ex., les données de référence) et au fil du temps, le cas échéant. Toutefois, un indicateur ne doit pas être utilisé uniquement parce que des données sont accessibles.

## **Formulation impartiale<sup>1</sup>**

### **L'indicateur est défini avant le recueil des données de manière neutre, et ni négative ni positive**

Les indicateurs ne doivent pas être définis avec un parti pris ou une préférence d'orientation ou de valeur. Dans la plupart des cas, les résultats du programme sont présentés comme des constats de réalisation ou de progrès (p. ex., augmentation ou diminution). Les indicateurs doivent être décrits comme étant neutres et dépourvus d'orientation ; l'interprétation ou l'évaluation des données relatives à l'indicateur doivent avoir lieu lorsque le recueil des données est terminé. Par exemple, l'indicateur doit être écrit comme un « niveau de connaissances » par opposition à une « augmentation de la connaissance » ou la « prévalence

du tabagisme chez les jeunes » plutôt que la « baisse de la prévalence du tabagisme chez les jeunes ».

**Pertinence relative aux questions d'évaluation**  
**Le degré de contribution d'un indicateur à répondre à des questions d'évaluation prédéfinies**

Ce critère doit être utilisé pour évaluer le lien des indicateurs avec les questions qui seront abordées par l'étude. Si un indicateur ne contribue pas clairement à répondre à ces questions, les parties prenantes devraient considérer en détail la pertinence de l'utilisation de cet indicateur. En outre, les parties prenantes doivent examiner si les indicateurs sont suffisamment divers pour permettre de répondre d'une manière adéquate aux questions d'évaluation. La série d'indicateurs peut-être trop centrée sur un seul aspect ou une seule dimension du sujet évalué (p. ex., l'utilisation des ressources financières, la réalisation des activités, la prestation de programmes ou de services). Par exemple, si les parties prenantes veulent documenter les progrès réalisés vers les résultats escomptés au fil du temps, les indicateurs ne doivent pas se limiter à la mise en œuvre ou aux résultats du programme.

**Possibilité d'obtenir des résultats inattendus ou imprévus**  
**La mesure reflétant la capacité d'un indicateur (ou d'un ensemble d'indicateurs) à documenter des aspects inattendus ou imprévus du programme**

Dans de nombreux cas, nous élaborons des indicateurs pour déterminer si nos hypothèses se produisent réellement, tant en termes de mise en œuvre du programme que de résultats. Toutefois, certains des indicateurs doivent être suffisamment souples pour permettre l'obtention de résultats inattendus ou imprévus.

**Pratiques acceptées et historique d'utilisation**  
**Le degré de conformité de l'utilisation d'un indicateur aux pratiques actuelles et précédentes**

Dans certains cas, nous choisissons un indicateur parce qu'il a déjà été utilisé. Ce critère exige la détermination des avantages et des limites d'un indicateur choisi sur une utilisation antérieure, y compris son emploi dans d'autres contextes ou situations ; ces informations doivent être utilisées pour éviter de sélectionner un indicateur uniquement parce qu'il a été utilisé dans le passé. Comme beaucoup de critères à suivre, la discussion de ce critère peut conduire à ne pas utiliser un indicateur. La discussion sur les pratiques acceptées et les utilisations préalables d'un indicateur peut donner une direction différente ou nouvelle au recueil de données (p. ex., pour combler les lacunes persistantes des connaissances concernant le programme, améliorer la précision ou la sensibilité de l'indicateur).

**Qualité des données**  
**Le degré d'exhaustivité, de fiabilité et de validité des informations recueillies**

Les seuils de qualité des données varieront selon le contexte, la base des attentes des parties prenantes et les valeurs. L'importance relative des différentes dimensions ou des types de qualité pourra également varier. Les responsables de l'étude doivent inciter les parties prenantes à établir des normes explicites de qualité des données.

**Qualité des preuves ou bien-fondé<sup>2</sup>**  
**La portée et la qualité des informations à l'appui de l'indicateur comme un descripteur approprié ou une mesure de l'état du sujet évalué**

Le degré d'adaptation technique d'un indicateur dans un domaine ou une discipline donnés. Les éléments appuyant l'utilisation d'un indicateur peuvent inclure des articles publiés ou non, l'expérience des parties prenantes ou des valeurs, des consultations avec les personnes connaissant le mieux le programme, ou des leçons tirées du suivi ou de l'évaluation de programmes similaires. Les parties prenantes doivent déterminer si les éléments sont suffisants pour appuyer l'utilisation de l'indicateur.

## ☐ **Ressources d'investissement**

**La somme des ressources (p. ex., fonds, personnel, temps) nécessaires au recueil des données, à l'analyse et à l'utilisation des données ou des résultats**

Le choix d'un indicateur nécessite une compréhension précise des ressources nécessaires pour recueillir et analyser les données. Ce critère inclut la prise en compte des connaissances ou des aptitudes nécessaires à l'utilisation d'un indicateur. Dans de nombreux cas, l'examen de l'investissement des ressources conduit à l'identification de choix difficiles se rapportant à la faisabilité, la qualité et la rapidité d'obtention des données.

## ☐ **Valeur dans un ensemble d'indicateurs**

**La mesure se rapportant à la capacité d'un indicateur à ajouter de la signification à un ensemble d'indicateurs**

Dans de nombreux cas, les parties prenantes considèrent un indicateur comme un élément ou un élément d'information unique, par opposition à une composante d'un ensemble d'indicateurs destinés à traiter un suivi prédéfini ou des questions d'évaluation de concert. En plus d'évaluer les mérites individuels d'un indicateur, les parties prenantes doivent évaluer sa valeur au sein d'une série d'indicateurs afin de déterminer pleinement son utilité. Ce critère contribue à identifier les doublons ou les redondances lors du recueil de données et peut conduire à l'utilisation d'un plus petit nombre d'indicateurs de haute performance, ce qui est plus facile à gérer.

## ☐ **Voie pour l'utilisation des données**

**La mesure selon laquelle l'utilisation et les utilisateurs des données sont connus et convenus**

Ce critère comprend deux aspects : qui utilisera les données recueillies et comment ces données seront utilisées. Le critère vise à assurer que le dialogue concernant les indicateurs potentiels inclut des liens explicites et utiles à l'usage prévu. Par conséquent, il est essentiel que les données à recueillir soient bien adaptées à l'usage prévu (c.-à-d. fournissent les types et la qualité des informations nécessaires pour assurer l'utilisation souhaitée).

## **Références**

<sup>1</sup> Bloom, S. S. (2008). *Violence against women and girls: A compendium of monitoring and evaluation indicators*. United States Agency for International Development. Retrieved April 18, 2012 from [www.awid.org/Library/Violence-against-Women-and-Girls-a-Compendium-of-Monitoring-and-Evaluation-Indicators](http://www.awid.org/Library/Violence-against-Women-and-Girls-a-Compendium-of-Monitoring-and-Evaluation-Indicators)

<sup>2</sup> Indicators Technical Working Group of the UNAIDS Monitoring and Evaluation Reference Group. (2010). *Indicator standards: Operational guidelines for selecting indicators for the HIV response*. Joint United Nations Program on HIV/AIDS. Retrieved March 28, 2013 from [http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/document/2010/4\\_3\\_MERG\\_Indicator\\_Standards.pdf](http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/document/2010/4_3_MERG_Indicator_Standards.pdf)

## **Remerciements**

L'auteur remercie les participants de la conférence internationale Australasian Evaluation Society de 2011 pour s'être livrés à une discussion et à des échanges constructifs, ainsi que les contributions aux versions antérieures du contenu de Danyael Garcia, John Houseal, Laura Lessard, Ann Moen, Janis Weber, Boris Volkov, Lori Wingate, ainsi que deux relecteurs anonymes.